

MOINS DE DÉCHETS, PLUS D'AVENIR

ENSEMBLE NOUS POUVONS FAIRE LA DIFFÉRENCE



Calendrier de ramassage des déchets 2025

Ville de La Tour-de-Peilz

Début des tournées : 6h

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 Me	1 Sa	1 Sa	1 Ma	1 Je	1 Di	1 Ma	1 Ve	1 Lu	1 Me	1 Sa	1 Lu
2 Je ●●	2 Di	2 Di	2 Me ●	2 Ve ●	2 Lu ●	2 Me ●	2 Sa ●	2 Ma	2 Je ●	2 Di	2 Ma
3 Ve ●	3 Lu ●	3 Lu ●	3 Je ●	3 Sa	3 Ma	3 Je ●	3 Di	3 Me ●	3 Ve ●	3 Lu ●	3 Me ●
4 Sa	4 Ma	4 Ma	4 Ve ●	4 Di	4 Me ●	4 Ve ●	4 Lu ●	4 Je ●	4 Sa	4 Ma	4 Je ●
5 Di	5 Me ●	5 Me ●	5 Sa	5 Lu ●	5 Je ●	5 Sa	5 Ma	5 Ve ●	5 Di	5 Me ●	5 Ve ●
6 Lu ●	6 Je ●	6 Je ●	6 Di	6 Ma	6 Ve ●	6 Di	6 Me ●	6 Sa	6 Lu ●	6 Je ●	6 Sa
7 Ma	7 Ve ●	7 Ve ●	7 Lu ●	7 Me ●	7 Sa	7 Lu ●	7 Je ●	7 Di	7 Ma	7 Ve ●	7 Di
8 Me ●	8 Sa	8 Sa	8 Ma	8 Je ●	8 Di	8 Ma	8 Ve ●	8 Lu ●	8 Me ●	8 Sa	8 Lu ●
9 Je ●	9 Di	9 Di	9 Me ●	9 Ve ●	9 Lu ●	9 Me ●	9 Sa	9 Ma	9 Je ●	9 Di	9 Ma
10 Ve ●	10 Lu ●	10 Lu ●	10 Je ●	10 Sa	10 Ma ●	10 Je ●	10 Di	10 Me ●	10 Ve ●	10 Lu ●	10 Me ●
11 Sa	11 Ma	11 Ma	11 Ve ●	11 Di	11 Me ●	11 Ve ●	11 Lu ●	11 Je ●	11 Sa	11 Ma	11 Je ●
12 Di	12 Me ●	12 Me ●	12 Sa	12 Lu ●	12 Je ●	12 Sa	12 Ma	12 Ve ●	12 Di	12 Me ●	12 Ve ●
13 Lu ●	13 Je ●	13 Je ●	13 Di	13 Ma	13 Ve ●	13 Di	13 Me ●	13 Sa	13 Lu ●	13 Je ●	13 Sa
14 Ma	14 Ve ●	14 Ve ●	14 Lu ●	14 Me ●	14 Sa	14 Lu ●	14 Je ●	14 Di	14 Ma	14 Ve ●	14 Di
15 Me ●	15 Sa	15 Sa	15 Ma	15 Je ●	15 Di	15 Ma	15 Ve ●	15 Lu ●	15 Me ●	15 Sa	15 Lu ●
16 Je ●	16 Di	16 Di	16 Me ●	16 Ve ●	16 Lu ●	16 Me ●	16 Sa	16 Ma	16 Je ●	16 Di	16 Ma
17 Ve ●	17 Lu ●	17 Lu ●	17 Je ●	17 Sa	17 Ma	17 Je ●	17 Di	17 Me ●	17 Ve ●	17 Lu ●	17 Me ●
18 Sa	18 Ma	18 Ma	18 Ve ●	18 Di	18 Me ●	18 Ve ●	18 Lu ●	18 Je ●	18 Sa	18 Ma	18 Je ●
19 Di	19 Me ●	19 Me ●	19 Sa	19 Lu ●	19 Je ●	19 Sa	19 Ma	19 Ve ●	19 Di	19 Me ●	19 Ve ●
20 Lu ●	20 Je ●	20 Je ●	20 Di ●	20 Ma	20 Ve ●	20 Di	20 Me ●	20 Sa	20 Lu ●	20 Je ●	20 Sa
21 Ma	21 Ve ●	21 Ve ●	21 Lu ●	21 Me ●	21 Sa	21 Lu ●	21 Je ●	21 Di	21 Ma	21 Ve ●	21 Di
22 Me ●	22 Sa	22 Sa	22 Ma ●	22 Je ●	22 Di	22 Ma	22 Ve ●	22 Lu ●	22 Me ●	22 Sa	22 Lu ●
23 Je ●	23 Di	23 Di	23 Me ●	23 Ve ●	23 Lu ●	23 Me ●	23 Sa	23 Ma ●	23 Je ●	23 Di	23 Ma
24 Ve ●	24 Lu ●	24 Lu ●	24 Je ●	24 Sa	24 Ma	24 Je ●	24 Di	24 Me ●	24 Ve ●	24 Lu ●	24 Me ●
25 Sa	25 Ma	25 Ma	25 Ve ●	25 Di	25 Me ●	25 Ve ●	25 Lu ●	25 Je ●	25 Sa	25 Ma	25 Je ●
26 Di	26 Me ●	26 Me ●	26 Sa	26 Lu ●	26 Je ●	26 Sa	26 Ma	26 Ve ●	26 Di	26 Me ●	26 Ve ●
27 Lu ●	27 Je ●	27 Je ●	27 Di	27 Ma	27 Ve ●	27 Di	27 Me ●	27 Sa	27 Lu ●	27 Je ●	27 Sa
28 Ma	28 Ve ●	28 Ve ●	28 Lu ●	28 Me ●	28 Sa	28 Lu ●	28 Je ●	28 Di	28 Ma	28 Ve ●	28 Di
29 Me ●		29 Sa	29 Ma	29 Je ●	29 Di	29 Ma	29 Ve ●	29 Lu ●	29 Me ●	29 Sa	29 Lu ●
30 Je ●		30 Di	30 Me ●	30 Ve ●	30 Lu ●	30 Me ●	30 Sa	30 Ma	30 Je ●	30 Di	30 Ma
31 Ve ●		31 Lu ●		31 Sa		31 Je ●	31 Di		31 Ve ●		31 Me ●

● Déchets incinérables ménagers






● Papier et carton

● Déchets compostables

Jours fériés

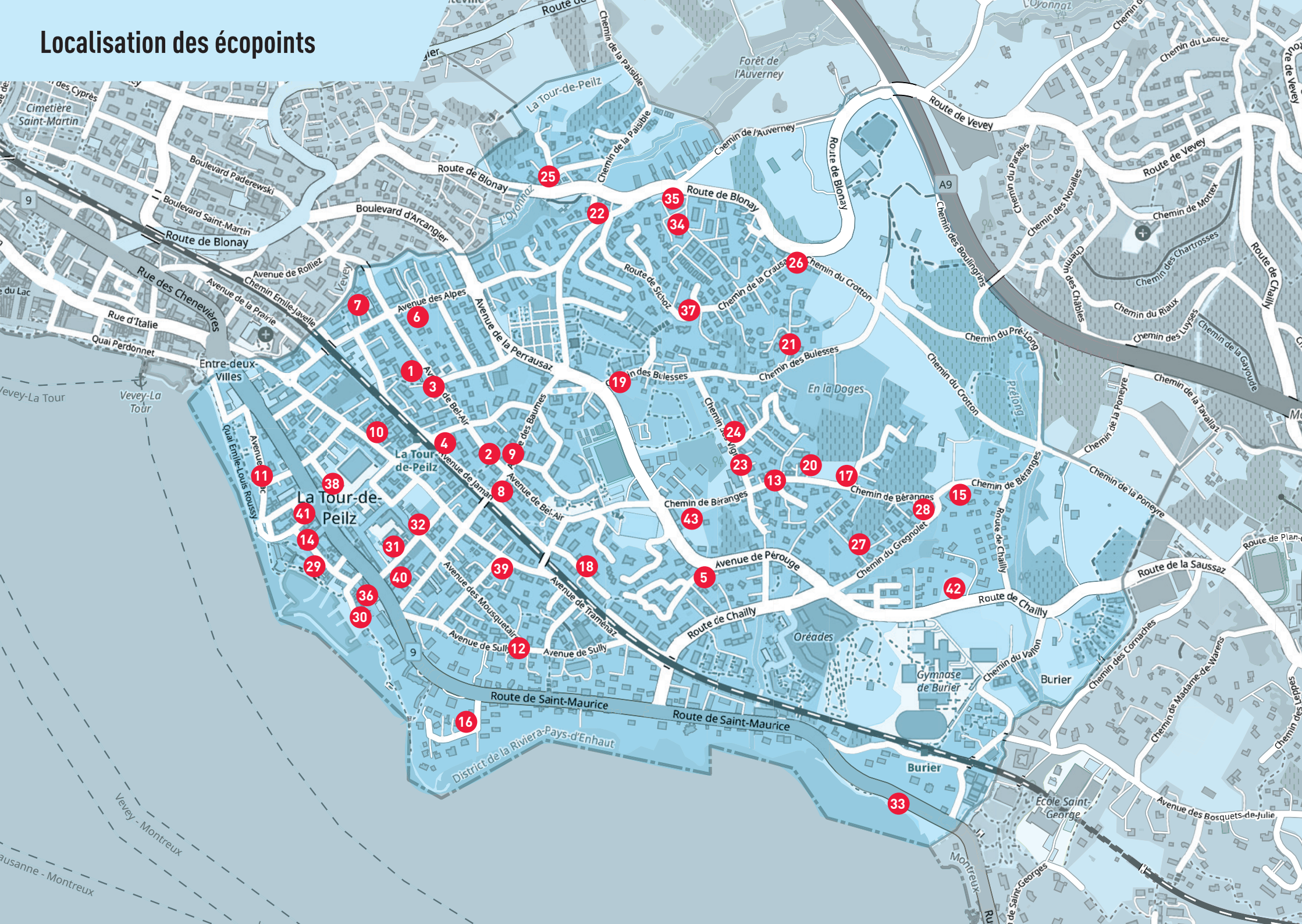
Jours fériés

» Nouvel an :	Mercredi	01.01	» Jeudi de l'Ascension :	Jeudi	29.05
» Nouvel an :	Jeudi	02.01	» Lundi de Pentecôte :	Lundi	09.06
» Vendredi Saint :	Vendredi	18.04	» Fête nationale :	Vendredi	01.08
» Pâques :	Dimanche	20.04	» Lundi du Jeûne :	Lundi	22.09
» Lundi de Pâques :	Lundi	21.04	» Noël :	Jeudi	25.12

					
1	Avenue de Bel-Air 105	●	●		
2	Avenue de Bel-Air 52	●	●		
3	Avenue de Bel-Air 99	●	●		
4	Avenue de Jaman (derrière la gare CFF)	●	●	●	●
5	Avenue de Pérouge 42	●	●		
6	Avenue des Alpes 102				●
7	Avenue des Alpes 79	●	●		
8	Avenue des Baumes 16	●	●		
9	Avenue des Baumes 19	●		●	●
10	Avenue du Clos d'Aubonne 14-16	●	●		
11	Avenue du Lac (face au chemin du Paradis)	●	●	●	●
12	Carrefour avenue des Mousquetaires - avenue de Sully	●	●	●	●
13	Carrefour chemin de Béranges - chemin des Deux-Collines	●	●		
14	Carrefour rue du Bourg-Dessous - rue du Temple	●	●		
15	Chemin de Béranges 212	●	●		
16	Chemin de la Becque	●	●		
17	Chemin de la Doges	●	●		
18	Chemin d'Entre-deux-Crêts 20	●	●		
19	Chemin des Bulesse 38	●	●		
20	Chemin de Béranges 153	●			
21	Chemin des Bulesse 121	●	●		
22	Chemin des Murs-Blancs 101	●	●		
23	Chemin des Vignes (dépôt de la voirie)	●	●	●	●
24	Chemin des Vignes 15-17	●			
25	Chemin du Crêt-Richard 15	●	●		
26	Chemin du Crotton 2	●	●		
27	Chemin du Gregnolet 23	●	●		
28	Chemin du Gregnolet 70	●	●		
29	Le Port			●	
30	Place de La Poteylaz	●		●	
31	Place des Anciens-Fossés 13 (Piscine)	●	●		
32	Place des Terreaux	●	●	●	●
33	Plage de la Maladaire		●	●	
34	Route de Blonay 130	●	●		
35	Route de Blonay 94-96	●	●	●	●
36	Route de Saint-Maurice 4-6	●	●		
37	Route de Sicho 63	●	●		
38	Rue des Remparts 4	●	●	●	
39	Rue de la Paix	●	●		
40	Rue des Terreaux 8	●	●		
41	Rue du Château 2	●	●		
42	Carrefour Chemin du petit vallon - route de Chailly	●	●		
43	Chemin de Béranges 74	●	●		

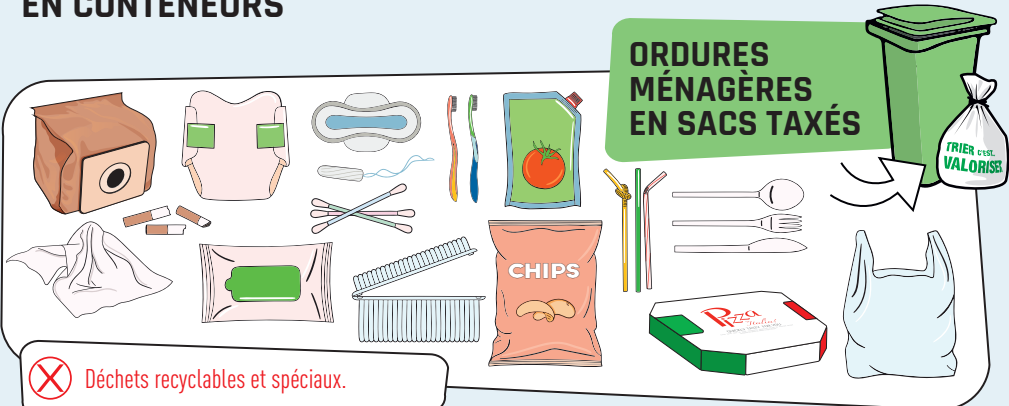


Localisation des écopoints



COLLECTES EN PORTE-À-PORTE EN CONTENEURS

ORDURES MÉNAGÈRES EN SACS TAXÉS



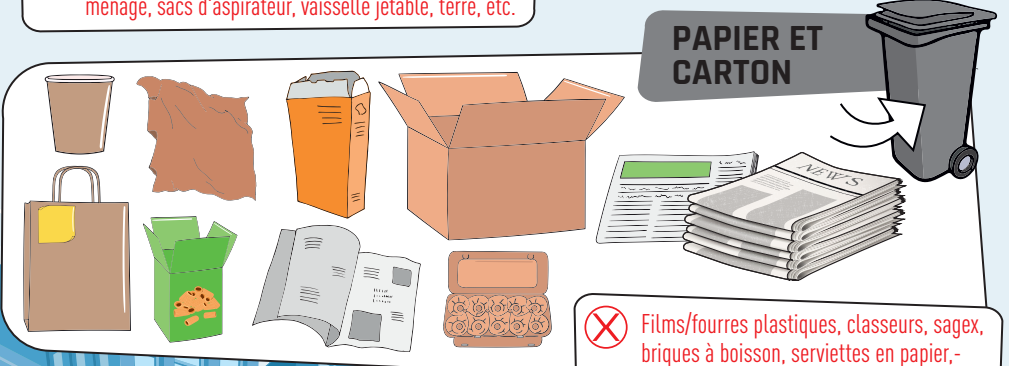
⊗ Déchets recyclables et spéciaux.

COMPOST



⊗ Emballages plastiques, cellophane, verre, sagex, couches-culottes, litière animale, capsules de café, repas cuits, déchets carnés, cailloux, poussières de ménage, sacs d'aspirateur, vaisselle jetable, terre, etc.

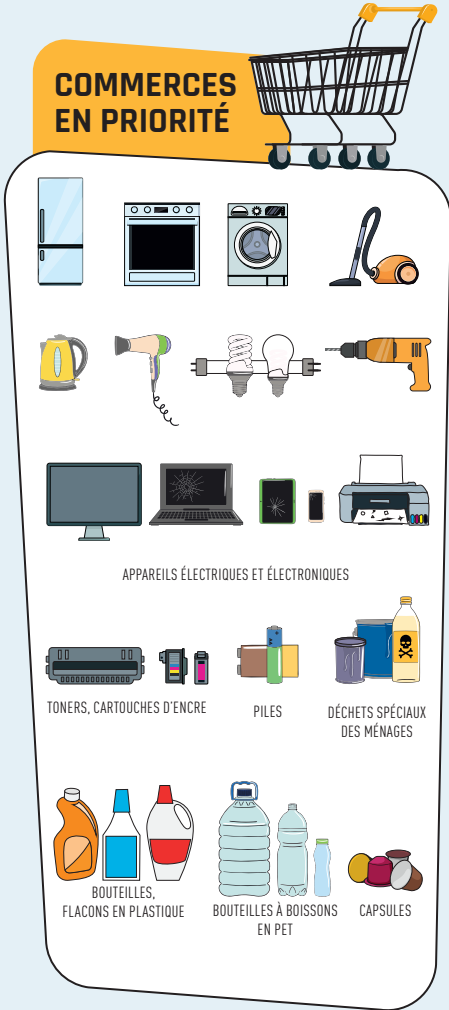
PAPIER ET CARTON



⊗ Films/fourres plastiques, classeurs, sagex, briques à boisson, serviettes en papier, -mouchoirs, papier ménage, cartons à pizza, bois, etc.

DÉCHETS À RAPPORTER DANS LES COMMERCES

COMMERCES EN PRIORITÉ



APPAREILS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

TONERS, CARTOUCHES D'ENCRE

PILES

DÉCHETS SPÉCIAUX
DES MÉNAGES

BOUTEILLES,
FLACONS EN PLASTIQUE

BOUTEILLES À BOISSONS
EN PET

CAPSULES

HORAIRES DÉCHÈTERIE

Déchèterie de La Faraz (avenue de la Perrausaz)

Lundi	13h30-18h	
Mardi	13h30-18h	
Mercredi	13h30-18h	
Jeudi	13h30-18h	
Vendredi	13h30-18h	
Samedi	8h-12h	13h30-17h
Dimanche	Fermé	

Fermeture de la déchèterie en 2025

Mercredi	1 ^{er} janvier	(Nouvel An)
Jeudi	2 janvier	(Nouvel An)
Vendredi	18 avril	(Vendredi Saint)
Lundi	21 avril	(Lundi de Pâques)
Jeudi	29 mai	(Jeudi de l'Ascension)
Lundi	9 juin	(Lundi de Pentecôte)
Vendredi	1 ^{er} août	(Fête nationale)
Lundi	22 septembre	(Lundi du Jeûne)
Jeudi	25 décembre	(Noël)

Téléchargez l'application mobile !



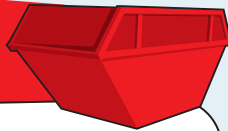
COMMERCE



INFO-DÉCHETS

DÉCHETS ACCEPTÉS À LA DÉCHÈTERIE

DÉCHÈTERIE



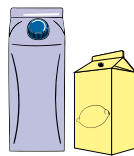
TEXTILES



PAPIER-CARTON



VERRE



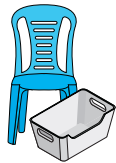
BRIQUES À BOISSONS



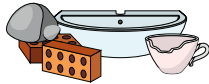
BOUTEILLES À BOISSONS
EN PET



CAPSULES



PLASTIQUES DURS



INERTES



POLYSTYRÈNE
BLANC (SAGEX)



FER BLANC
(CONSERVES)



ALUMINIUM



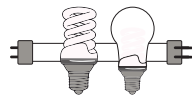
PILES



APPAREILS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES
(COMMERCES EN PRIORITÉ)



BATTERIES



AMPOULES, NÉONS



DÉCHETS SPÉCIAUX
DES MÉNAGES



HUILES



BOIS



ENCOMBRANTS



FERRAILLE



DÉCHETS DE JARDIN

SOYEZ DES FUMEURS
RESPONSABLES !

NE LES JETEZ PLUS PAR TERRE !

LE SAVIEZ-VOUS ?

- > **8 millions** de mégots sont jetés chaque minute dans le monde.
- > **1'000 litres d'eau** sont pollués par un seul mégot.
- > **66 %** des mégots finissent dans la nature, sur les trottoirs, dans les égouts...
- > **5'000 substances** 1 seul mégot contient plus de 5'000 substances chimiques, dont 150 sont hautement toxiques



**Les mégots ne doivent
pas finir par terre !**

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les Communes de La Tour-de-Peilz, Montreux, Veytaux et Vevey sont associées pour les collectes porte-à-porte. La gestion des collectes est assurée par la brigade de propreté.

Directives

- Les matières collectées en porte-à-porte seront déposées en conteneurs agréés, le jour de la collecte avant 6h00.

Carte d'accès à la déchèterie

- Un dépôt de Fr. 20.- est perçu pour l'obtention d'une carte d'accès auprès du Service des finances.
- Elle est obligatoire pour accéder à la déchèterie, que ce soit à pied ou en véhicule.
- Elle est transmissible entre les membres du même ménage.
- Les utilisations excessives seront dénoncées et la carte sera bloquée.
- En cas de perte, la nouvelle carte sera facturée Fr. 20.- et l'ancienne bloquée.
- Les résidences secondaires ainsi que les entreprises peuvent obtenir leur carte, sous certaines conditions.
- Les dépôts sont à verser au Service des finances. Pour tout renseignement s'adresser au Service de l'urbanisme et des travaux publics.

Déchets compostables

- Les dépôts en sacs sont interdits, doivent seuls être utilisés des conteneurs agréés.
- Les sacs 100 % compostables sont acceptés.
- Les petits bacs à compost en plastique de max. 5l sont tolérés. La commune ainsi que le transporteur déclinent toute responsabilité en cas de dégâts.
- Les déchets carnés, les plastiques, les restes de repas cuits, les litières pour animaux, les cailloux, les poussières de ménage, la vaisselle jetable et la terre doivent être déposés aux ordures ménagères et non aux déchets compostables.

Contacts et infos

Pour les collectes porte-à-porte des Communes de La Tour-de-Peilz, Montreux, Veytaux et Vevey.

Brigade de propreté

De 7h30 à 12h et de 13h à 16h

0800 766 766 (numéro gratuit)

A l'exception des samedis et des jours fériés
collectesdechets@montreux.ch

Service de l'urbanisme et des travaux publics

Grand-Rue 46

1814 La Tour-de-Peilz

021 977 01 60

utp@la-tour-de-peilz.ch

Déchèterie de La Faraz

Avenue de la Perrausaz

1814 La Tour-de-Peilz

079 405 06 75

Ces informations sont données à titre indicatif et peuvent évoluer. Les directives municipales ainsi que le site internet font foi.



info-tri.ch/la-tour-de-peilz

Jours de collecte porte-à-porte

- Ordures ménagères **Lundis et jeudis** sauf exception
- Déchets compostables **Mercredis** sauf exception
Les feuilles et l'herbe coupée seront obligatoirement déposées dans des conteneurs agréés.
Les dépôts en sacs sont interdits, doivent seuls être utilisés des conteneurs agréés.
- Papier et carton **Vendredis** sauf exception

Taxe annuelle de base de gestion des déchets

Tous les habitants de plus de 18 ans révolus, les résidences secondaires ainsi que les entreprises de la Commune paient une taxe forfaitaire annuelle pour couvrir les coûts liés à la gestion des déchets. Cette taxe est conforme aux législations fédérales et cantonales. Elle est prévue à l'article 11 du Règlement communal sur la gestion des déchets.

- Taxe annuelle de base par habitant **Fr. 90.- (TTC)**
- Taxe annuelle de base pour les résidences secondaires **Fr. 270.- (TTC)**
- Taxe annuelle de base pour entreprises : proportionnelle au nombre d'employés.

Naissances

Afin de soutenir les familles avec enfant(s), celles-ci auront droit, lors de l'inscription d'un nouveau-né à l'Office de la population, ☎ 021 977 01 50, de retirer gracieusement, en une seule fois, dix rouleaux de 10 sacs taxés de 35 litres.

Déchets encombrants

Tout déchet non recyclable, non valorisable ou souillé qui ne rentre pas dans un sac de 110 L.

Les sacs poubelles noirs ne sont pas autorisés. Un ramassage peut être organisé sur demande auprès du Service de l'urbanisme et des travaux publics, ☎ 021 977 01 60.

Cette prestation est payante et sera facturée Fr. 200.- par voyage.

Les objets à débarrasser devront être déposés à l'emplacement habituel des déchets incinérables, à la date fixée par le Service de l'urbanisme et des travaux publics. Il ne sera en aucun cas procédé au ramassage de déchets à l'intérieur du domicile.

Déchèterie de La Faraz

Seules les petites quantités sont admises.

Le personnel peut à tout moment refuser le dépôt de matières non collectées à la déchèterie ou trop volumineuses.